

Fiche de données de sécurité

Miranol® FBS

Version 1.7

Date de révision: 05/16/2024

SECTION 1. IDENTIFICATION

Nom du produit : Miranol® FBS

Synonymes : Donnée non disponible

Utilisation recommandée du produit et restrictions d'utilisation

Utilisation recommandée : Réservé aux utilisateurs industriels et professionnels.

Utilisations restreintes : Aucun(e) à notre connaissance.

Fournisseur ou reconditionnement Détails

Société : Univar Solutions Canada Ltd.

Adresse : 64 Arrow Road
North York, ON, M9M 2L9
Canada

Manufactured By : Solvay USA Inc., NOVECARÉ

Numéro d'appel d'urgence:

Contact d'urgence local : Pendant les heures de bureau du lundi au vendredi, de 8h00 à 16h30
(heure normale du Pacifique) : 1-866-686-4827

Renseignements complémentaires : Partie responsable: Département de la conformité des produits
E-mail: SDSNA@univarsolutions.com
Demandes de FDS : 1-855-429-2661
Website: www.univarsolutions.com

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification dangereuse de la substance ou du mélange

Liquides inflammables : Catégorie 4

Lésions oculaires graves : Catégorie 1

Sensibilisation cutanée : Sous-catégorie 1A

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique : Catégorie 2 (Système nerveux central)

Éléments d'étiquetage

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement : Danger

Mentions de danger : H227 Liquide combustible.
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
H318 Provoque de graves lésions des yeux.
H371 Risque présumé d'effets graves pour les organes (Système nerveux central).

Fiche de données de sécurité

Miranol® FBS

Version 1.7

Date de révision: 05/16/2024

Conseils de prudence

: Prévention:

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P260 Ne pas respirer les poussières/ fumées/ gaz/ brouillards/ vapeurs/ aérosols.

P264 Se laver la peau soigneusement après manipulation.

P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

P272 Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.

Intervention:

P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.

P305 + P351 + P338 + P310 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin.

P308 + P311 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin.

P333 + P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

P362 + P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

P370 + P378 En cas d'incendie: Utiliser du sable sec, une poudre chimique ou une mousse anti-alcool pour l'extinction.

Stockage:

P403 Stocker dans un endroit bien ventilé.

P405 Garder sous clef.

Elimination:

P501 Éliminer le contenu/ récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée.

Autres dangers

Le pourcentage suivant du mélange consiste en composant(s) dont la toxicité aiguë est inconnue: 56.9999 %

SECTION 3. COMPOSITION/ INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Substance/mélange

: Mélange

Composants dangereux

No.-CAS	Nom Chimique	% par poids	Synonymes
68604-71-7	Imidazolium compounds, 1-[2-(2-carboxyethoxy)ethyl]-1(or 3)-(2-carboxyethyl)-4,5-dihydro-2-norcoco alkyl, hydroxides, disodium salts	30 - 40	Imidazolium compounds, 1-[2-(2-carboxyethoxy)ethyl]-1(or 3)-(2-carboxyethyl)-4,5-dihydro-2-norcoco alkyl,

Fiche de données de sécurité

Miranol® FBS

Version 1.7

Date de révision: 05/16/2024

			hydroxides, disodium salts
67-56-1	Methanol	1 - 5	Methanol

La concentration ou la plage de concentration réelle est retenue en tant que secret industriel

SECTION 4. MESURES DE PREMIERS SECOURS

- Conseils généraux : S'éloigner de la zone dangereuse.
Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.
Ne pas laisser la victime sans surveillance.
- En cas d'inhalation : En cas d'inconscience, allonger en position latérale stable et appeler un médecin.
Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.
- En cas de contact avec la peau : En cas de contact avec la peau, bien rincer à l'eau.
Enlever immédiatement tout vêtement souillé.
- En cas de contact avec les yeux : Rincer immédiatement l'oeil (les yeux) à grande eau.
Enlever les lentilles de contact.
Protéger l'oeil intact.
Maintenir l'oeil bien ouvert pendant le rinçage.
Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.
- En cas d'ingestion : Transporter immédiatement la victime à l'hôpital.
Maintenir l'appareil respiratoire dégagé.
Ne pas faire vomir sans l'avis d'un médecin.
Ne pas faire boire de lait ou de boissons alcoolisées.
Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.
Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.
Transporter immédiatement la victime à l'hôpital.

SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

- Moyens d'extinction appropriés : Dioxyde de carbone (CO2)
Poudre sèche
Mousse
Eau pulvérisée
- Moyens d'extinction inappropriés : Jet d'eau à grand débit
- Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau.
- Produits de combustion dangereux : Oxydes d'azote (NOx)
Oxydes de carbone

Oxydes de carbone
formaldéhyde
fumées toxiques
- Méthodes spécifiques d'extinction : Utiliser de l'eau pulvérisée pour refroidir complètement les conteneurs fermés.
- Information supplémentaire : Pour de raisons de sécurité en cas d'incendie, les bidons doi-

Fiche de données de sécurité

Miranol® FBS

Version 1.7

Date de révision: 05/16/2024

- | | |
|---|--|
| Équipements de protection particuliers des pompiers | : vent être entreposés séparément, dans des enceintes fermées.
Porter un appareil de protection respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie, si nécessaire.
Utiliser un équipement de protection individuelle. |
|---|--|

SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

- | | |
|---|---|
| Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence | : Utiliser un équipement de protection individuelle. |
| Précautions pour la protection de l'environnement | : Éviter que le produit arrive dans les égouts.
Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est possible en toute sécurité.
En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales. |
| Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage | : Contenir et collecter le matériel répandu à l'aide d'un matériau absorbant non combustible, (p.e. sable, terre, terre de diatomées, vermiculite) et le mettre dans un conteneur pour l'élimination conformément aux réglementations locales / nationales (voir chapitre 13).
Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination. |

SECTION 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

- | | |
|---|---|
| Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion | : Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent.
Tenir à l'abri des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'inflammation. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent se répandre sur le sol. |
| Conseils pour une manipulation sans danger | : Éviter la formation d'aérosols.
Ne pas inhaler les vapeurs/poussières.
Éviter l'exposition - se procurer des instructions spéciales avant l'utilisation.
Éviter le contact avec la peau et les yeux.
Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8.
Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail.
Prévoir un renouvellement d'air et/ou une ventilation suffisante dans les ateliers.
Éliminer l'eau de rinçage en accord avec les réglementations locales et nationales.
Les personnes susceptibles d'avoir des problèmes de sensibilisation de la peau ou d'asthme, des allergies, des maladies respiratoires chroniques ou récurrentes, ne devraient pas être employées dans aucun des procédés dans lequel ce mélange est utilisé. |
| Conditions de stockage sûres | : Défense de fumer.
Conserver dans un endroit bien ventilé.
Respecter les mises-en-garde de l'étiquette. |

Fiche de données de sécurité

Miranol® FBS

Version 1.7

Date de révision: 05/16/2024

Température de stockage recommandée : 10 - 49 °C

Les installations et le matériel électriques doivent être conformes aux normes techniques de sécurité.

SECTION 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/ PROTECTION INDIVIDUELLE

Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

No.-CAS	Composants	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle / Concentration admissible	Base
67-56-1	Methanol	TWA	200 ppm 262 mg/m3	CA AB OEL
		STEL	250 ppm 328 mg/m3	CA AB OEL
		TWA	200 ppm	CA BC OEL
		STEL	250 ppm	CA BC OEL
		VEMP	200 ppm 262 mg/m3	CA QC OEL
		VECD	250 ppm 328 mg/m3	CA QC OEL

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire : Utiliser une protection respiratoire adéquate sauf en présence d'une ventilation locale par aspiration ou s'il est démontré que l'exposition est dans les limites préconisées par les directives d'exposition.

Filtre de type : Type protégeant des gaz organiques et des vapeurs à bas point d'ébullition
Utiliser une protection respiratoire adéquate sauf en présence d'une ventilation locale par aspiration ou s'il est démontré que l'exposition est dans les limites préconisées par les directives d'exposition.
Type protégeant des gaz organiques et des vapeurs à bas point d'ébullition

Protection des mains

Remarques : Il convient de discuter au préalable avec le fournisseur des gants de protection si ceux-ci sont bien adaptés à un poste de travail spécifique.

Protection des yeux : Flacon pour le rinçage oculaire avec de l'eau pure
Lunettes de sécurité à protection intégrale
Porter un écran-facial et des vêtements de protection en cas de problèmes lors de la mise en oeuvre.

Protection de la peau et du corps : Vêtements étanches
Choisir la protection individuelle suivant la quantité et la concentration de la substance dangereuse au poste de travail.

Mesures d'hygiène : Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.
Ne pas fumer pendant l'utilisation.
Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

Fiche de données de sécurité**Miranol® FBS**

Version 1.7

Date de révision: 05/16/2024

SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect	: liquide
Couleur	: ambre
Odeur	: d'alcool
Seuil olfactif	: Donnée non disponible
pH	: 9.4 - 9.8 @ 100 % @ 30 °C (86 °F)
Freezing Point (Point de congélation)	: 0 °C (32 °F)
Boiling Point (Point/intervalle d'ébullition)	: 98 °C (208 °F) (1,013.25 hPa)
Point d'éclair	: 62 °C (144 °F) Méthode: coupelle fermée
Taux d'évaporation	: Donnée non disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Donnée non disponible
Limite d'explosivité, supérieure	: 36.0 % (v)
Limite d'explosivité, inférieure	: 6.0 % (v)
Pression de vapeur	: < 31.33 hPa @ 25 °C (77 °F)
Densité de vapeur relative	: Donnée non disponible
Densité relative	: Donnée non disponible
Densité	: 1.05 - 1.09 gcm3 @ 25 °C (77 °F)
Solubilité(s)	
Hydrosolubilité	: soluble
Solubilité dans d'autres solvants	: Donnée non disponible
Coefficient de partage: n-octanol/eau	: Donnée non disponible
Température d'auto-inflammation	: Donnée non disponible
Décomposition thermique	: Donnée non disponible
Propriétés comburantes	: La substance ou le mélange n'est pas classé comme comburant.

SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité	: Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.
Stabilité chimique	: Stable dans des conditions normales.
Possibilité de réactions dangereuses	: Pas de dangers particuliers à signaler.
Conditions à éviter	: Tenir éloigné de la chaleur, des flammes, des étincelles et d'autres sources d'inflammation. Température de gel.

Fiche de données de sécurité**Miranol® FBS**

Version 1.7

Date de révision: 05/16/2024

Matières incompatibles	: Acides forts Des bases fortes Oxydants forts agents réducteurs forts Acides Métaux alcalins Alcalis Oxydants Agents réducteurs
Produits de décomposition dangereux	: oxydes d'azoteoxydes d'azote (NOx) Oxydes de carbone

SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**Toxicité aiguë****Produit:**

Toxicité aiguë par voie orale	: Evaluation: La substance ou le mélange ne présente pas de toxicité orale aiguë
Toxicité aiguë par inhalation	: Estimation de la toxicité aiguë: 25.8 mg/l Durée d'exposition: 4 h Atmosphère de test: vapeur
Toxicité aiguë par voie cutanée	: Estimation de la toxicité aiguë: 2,581 mg/kg

Composants:**68604-71-7:**

Toxicité aiguë par voie orale	: Remarques: Donnée non disponible
Toxicité aiguë par inhalation	: Remarques: Donnée non disponible
Toxicité aiguë par voie cutanée	: Remarques: Donnée non disponible

67-56-1:

Toxicité aiguë par voie orale	: Evaluation: Le composant/mélange est toxique après une seule ingestion.
Toxicité aiguë par inhalation	: Evaluation: Le composant/mélange est toxique après une inhalation de courte durée. Remarques: Preuve à l'appui toxicologique est limité pour cette classification. Cette classification harmonisée remplacera la classification indiquée en raison de leaders de l'industrie et la classification harmonisée de l'UE (annexe VII).
Toxicité aiguë par voie cutanée	: Evaluation: Le composant/mélange est toxique après un contact cutané unique.

Fiche de données de sécurité**Miranol® FBS**

Version 1.7

Date de révision: 05/16/2024

Corrosion cutanée/irritation cutanée**Composants:****68604-71-7:**

Remarques: Donnée non disponible

Lésions oculaires graves/irritation oculaire**Composants:****68604-71-7:**

Espèce: Lapin

Résultat: Risque de lésions oculaires graves.

Mutagénicité sur les cellules germinales**Composants:****68604-71-7:**

Mutagénicité sur les cellules germinales - Evaluation : Classification de la mutagénicité impossible à partir des données actuelles

Cancérogénicité**Composants:****68604-71-7:**

Cancérogénicité - Evaluation : Une classification comme cancérogène n'est pas possible avec les données disponibles.

ACGIH

Aucun composant de ce produit présent à des concentrations plus grandes que ou égales à 0,1% n'a été identifié comme cancérogène ni comme cancérogène possible par ACGIH.

Toxicité pour la reproduction**Composants:****68604-71-7:**

Toxicité pour la reproduction - Evaluation : Une classification pour la fertilité ne peut être dérivée des données disponibles.

Tératogénicité - Evaluation : Une classification selon la toxicité pour l'embryon n'est pas possible avec les données disponibles.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**Produit:**

Organes cibles: Système nerveux central

Evaluation: La substance ou le mélange est classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition unique, catégorie 2.

Composants:

Fiche de données de sécurité**Miranol® FBS**

Version 1.7

Date de révision: 05/16/2024

67-56-1:

Organes cibles: Yeux, Système nerveux central

Evaluation: La substance ou le mélange est classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition unique, catégorie1.

Information supplémentaire**Produit:**

Remarques: Donnée non disponible

SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES**Écotoxicité****Composants:****68604-71-7:**

Toxicité pour les poissons : Remarques: Donnée non disponible

Toxicité pour la daphnie et
les autres invertébrés aqua-
tiques : Remarques: Donnée non disponible

Toxicité pour les algues : Remarques: Donnée non disponible

Persistence et dégradabilité

Donnée non disponible

Potentiel de bioaccumulation

Donnée non disponible

Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

Autres effets néfastes**Produit:**Information écologique sup-
plémentaire : Donnée non disponible**SECTION 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION****Méthodes d'élimination**Déchets de résidus : Éliminer les substances conformément aux réglementations locales, nationales et fédérales en vigueur.
Pour obtenir de l'assistance relativement à vos besoins en matière de gestion des déchets, notamment l'élimination, le recyclage et la réduction du flux des déchets, communiquez avec Univar Solutions ChemCare: 1-800-637-7922

Fiche de données de sécurité

Miranol® FBS

Version 1.7

Date de révision: 05/16/2024

Emballages contaminés : Vider les restes.
Eliminer comme produit non utilisé.
Ne pas réutiliser des récipients vides.
Ne pas brûler les fûts vides ni les exposer au chalumeau.

SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

TDG (Transportation of Dangerous Goods):

UN3082, MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A., (DISODIUM COCOAMPHODIPROPIONATE), 9, III

IATA (International Air Transport Association):

UN3082, ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S., (DISODIUM COCOAMPHODIPROPIONATE) , 9, III

IMDG (International Maritime Dangerous Goods):

UN3082, ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S., (DISODIUM COCOAMPHODIPROPIONATE), 9, III, Flash Point: 62 °C (144 °F)

SECTION 15. INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

Ce produit a été classé selon les critères de danger du Règlement sur les produits dangereux (RPD) et la FDS contient toutes les informations requises par le RPD.

NPRI Composants : 67-56-1

Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

TSCA : Dans l'inventaire TSCA

DSL : Tous les composants de ce produit sont sur la liste canadienne LIS

AICS : Listé ou en conformité avec l'inventaire

NZIoC : Listé ou en conformité avec l'inventaire

ENCS : Listé ou en conformité avec l'inventaire

KECI : Listé ou en conformité avec l'inventaire

PICCS : Listé ou en conformité avec l'inventaire

IECSC : Listé ou en conformité avec l'inventaire

SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

Fiche de données de sécurité

Miranol® FBS

Version 1.7

Date de révision: 05/16/2024

Les informations accumulées sont basées sur les données dont nous avons connaissance et sont censées être correctes à la date de publication. Étant donné que ces informations peuvent être utilisées dans des conditions indépendantes de notre volonté et avec lesquelles nous pourrions ne pas être familiers et que les données mises à disposition deviennent disponibles postérieurement à la date des présentes, nous n'assumons aucune responsabilité pour les résultats de leur utilisation. Les destinataires sont priés de confirmer, au besoin, que les informations sont à jour, applicables et adaptées à leur situation. Cette fiche signalétique a été préparée par le service de la sécurité des produits EEX de Univar Solutions (1-855-429-2661), SDSNA@univarsolutions.com.

Date de révision : 05/16/2024

Ancienne FDS : : R0278797

Numéro de la matière:
16127595, 16127594, 88804

Key or legend to abbreviations and acronyms used in the safety data sheet			
ACGIH	American Conference of Government Industrial Hygienists	LD50	Lethal Dose 50%
AICS	Australia, Inventory of Chemical Substances	LOAEL	Lowest Observed Adverse Effect Level
DSL	Canada, Domestic Substances List	NFPA	National Fire Protection Agency
NDSL	Canada, Non-Domestic Substances List	NIOSH	National Institute for Occupational Safety & Health
CNS	Central Nervous System	NTP	National Toxicology Program
CAS	Chemical Abstract Service	NZIoC	New Zealand Inventory of Chemicals
EC50	Effective Concentration	NOAEL	No Observable Adverse Effect Level
EC50	Effective Concentration 50%	NOEC	No Observed Effect Concentration
EGEST	EOSCA Generic Exposure Scenario Tool	OSHA	Occupational Safety & Health Administration
EOSCA	European Oilfield Specialty Chemicals Association	PEL	Permissible Exposure Limit
EINECS	European Inventory of Existing Chemical Substances	PICCS	Philippines Inventory of Commercial Chemical Substances
MAK	Germany Maximum Concentration Values	PRNT	Presumed Not Toxic
GHS	Globally Harmonized System	RCRA	Resource Conservation Recovery Act
>=	Greater Than or Equal To	STEL	Short-term Exposure Limit
IC50	Inhibition Concentration 50%	SARA	Superfund Amendments and Reauthorization Act.
IARC	International Agency for Research on Cancer	TLV	Threshold Limit Value
IECSC	Inventory of Existing Chemical Substances in China	TWA	Time Weighted Average
ENCS	Japan, Inventory of Existing and New Chemical Substances	TSCA	Toxic Substance Control Act
KECI	Korea, Existing Chemical Inventory	UVCB	Unknown or Variable Composition, Complex Reaction Products, and Biological Materials
<=	Less Than or Equal To	WHMIS	Workplace Hazardous Materials Information System
LC50			Lethal Concentration 50%

Fiche de données de sécurité**Miranol® FBS**

Version 1.7

Date de révision: 05/16/2024